



**PRÉFECTURE
DE POLICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Direction des ressources humaines
Sous-direction des personnels
Service du recrutement
Bureau des concours, des examens
et des recrutements sans concours**

**Arrêté BCERSC n° 26000027
du 1 JUIN 2026**

**portant composition du jury du recrutement sans concours d'adjoint administratif
pour l'accès au grade d'adjoint administratif du corps des adjoints administratifs
de la préfecture de Police organisé au titre de l'année 2026**

Le Préfet de Police,

Vu la délibération du conseil de Paris n°2004 PP 29 des 5 et 6 avril 2004 modifiée portant fixation des principes généraux de la composition des jurys des concours, des examens professionnels d'avancement et des épreuves de sélection ou d'aptitude, organisés à la préfecture de Police ;

Vu l'arrêté préfectoral n°26000013 du 7 avril 2026 portant ouverture du recrutement sans concours d'adjoint administratif pour l'accès au grade d'adjoint administratif du corps des adjoints administratifs de la préfecture de Police organisé au titre de l'année 2026 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°26000021 du 4 mai 2026 portant composition du jury du recrutement sans concours d'adjoint administratif pour l'accès au grade d'adjoint administratif du corps des adjoints administratifs de la préfecture de Police organisé au titre de l'année 2026 ;

A R R Ê T E

Article 1

L'arrêté n° 26000021 du 4 mai 2026 portant composition du jury du recrutement sans concours d'adjoint administratif pour l'accès au grade d'adjoint administratif du corps des adjoints administratifs de la préfecture de Police organisé au titre de l'année 2026 est abrogé.

Article 2

Sont nommés en qualité de membres du jury du recrutement sans concours d'adjoint administratif pour l'accès au corps d'adjoint administratif de la préfecture de police organisé au titre de l'année 2026 :

Madame Violaine ROQUES

Attachée d'administration hors classe, cheffe du service du recrutement, sous direction des personnels, direction des ressources humaines, secrétariat général pour l'administration de la préfecture de police de Paris ;

Madame Sylvia VITERITTI

Ingénieure hors classe des systèmes d'information et de communication, cheffe du bureau de l'accompagnement et de la transformation numérique, département des ressources, de la modernisation et du soutien juridique, service de l'administration des étrangers, délégation à l'immigration de la préfecture de police de Paris ;

Monsieur Philippe ARRONDEAU

Attaché principal d'administration de l'Etat, adjoint au chef du bureau des taxis et des transports publics, direction des usagers et des polices administratives de la préfecture de police de Paris ;

Monsieur Jean-Baptiste BRUNET

Attaché d'administration d'Etat, chef de la section des affaires générales, cabinet de la préfète déléguée à l'immigration, délégation à l'immigration de la préfecture de police de Paris ;

Monsieur Paul LAUBLY

Attaché d'administration de l'État, adjoint au chef du bureau de la réglementation et de la gestion de l'espace public, direction des usagers et des polices administratives de la préfecture de police de Paris ;

Madame Régina MONFORT

Attaché d'administration de l'Etat, cheffe du pôle Asile (BADA), département zonal de l'asile et de l'éloignement, service de l'administration des étrangers, délégation à l'immigration de la préfecture de police de Paris ;

Madame Françoise BRUNEL

Secrétaire administrative de classe exceptionnelle des administrations parisiennes, adjointe au chef du bureau des usagers, direction des usagers et des polices administratives de la préfecture de police de Paris ;

Madame Anne GORVIEN

Secrétaire administrative de classe exceptionnelle des administrations parisiennes, chargée des affaires indemnitaires, des avancements et du dialogue social, département des ressources humaines, secrétariat général, direction des usagers et des polices administratives de la préfecture de police de Paris ;

Madame Nadia MERIO

Secrétaire administrative de classe supérieure,
cheffe de section du budget et du mobilier, bureau
des affaires immobilières et logistiques,
département des ressources de la modernisation
et du soutien juridique, service de l'administration
des étrangers, délégation à l'immigration de la
préfecture de police de Paris ;

Article 3

Madame Violaine ROQUES est nommée présidente du jury du recrutement sans concours d'adjoint administratif pour l'accès au grade d'adjoint administratif du corps des adjoints administratifs de la préfecture de police au titre de l'année 2026.

Article 4

Monsieur Philippe ARRONDEAU est nommé vice-président du jury du recrutement sans concours d'adjoint administratif pour l'accès au grade d'adjoint administratif du corps des adjoints administratifs de la préfecture de police au titre de l'année 2026.

Article 5

En cas d'absence ou d'empêchement de la présidente, la présidence du jury est assurée par **Monsieur Philippe ARRONDEAU**, vice-président.

Article 6

Le secrétariat est assuré par le personnel du bureau des concours, des examens et des recrutements sans concours de la préfecture de police.

Article 7

La préfète, secrétaire générale pour l'administration, et le directeur des ressources humaines sont chargés, chacune en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché sur le lieu des épreuves d'admission et sur les sites internet et intranet de la préfecture de police de Paris.

Pour le préfet de Police et par délégation,

Olivier GIROD

Sous-directeur des personnels

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to Olivier Girod, is positioned to the right of his printed name and title.